

Bureau de la métropole du 28 septembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
14 septembre 2018

Conseillers en exercice
37

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

, M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

B 2018-09-266 SERVICES A LA POPULATION

Centre nautique du Moulin Blanc, travaux d'aménagement à l'Adonnante : demandes de subventions.

Le rapporteur, M. Patrick APPERE
donne lecture du rapport suivant

SERVICES A LA POPULATION – Centre nautique du Moulin Blanc, travaux d'aménagement à l'Adonnante : demandes de subventions.

EXPOSE DES MOTIFS

Inauguré en 2011, le bâtiment Adonnante est le centre d'expertise nautique qui héberge le Pôle France Voile de Brest, le Pôle Espoirs Voile, et un Centre Labélisé d'Entraînement Kayak.

L'objectif des travaux envisagés consiste à améliorer l'accueil des sportifs de Haut Niveau Voile (Pôle Espoirs, Pôle France, et Equipe de France). Pour cela, les travaux portent sur un aménagement intérieur de la partie hangar du bâtiment, afin d'optimiser les espaces.

Il est prévu la création de 3 salles pourvues des équipements vidéo et informatiques indispensables à la préparation des séances d'entraînements puis à leur analyse. Cette construction passe par l'ajout d'une mezzanine, élevée à 3 mètres au-dessus du sol du hangar à bateau. La plateforme d'une centaine de mètres carrés recevra des locaux modulaires. À partir du hangar à bateaux un escalier métallique permettra d'accéder à la mezzanine.

Ces travaux sont estimés à 140 850 € HT. Il est proposé que Brest métropole sollicite les financeurs institutionnels, tels que le Département du Finistère, la Région Bretagne et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter des subventions pour les travaux d'aménagement de l'Adonnante à Brest auprès du Département du Finistère, de la Région Bretagne, de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Bretagne, et de tout autre organisme susceptible d'apporter un soutien financier.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION ATTRACTIVITE-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-EMPLOI-SOLIDARITE : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOPTE A L'UNANIMITE